

GRILLES DE PRIX 2009 en Euros - COMITE DE PROVENCE - FFC

DROITS D'ORGANISATIONS - ASSURANCES - GRILLES de PRIX

	N°1226	FEMMINES DAMES			N°244/15	N°351/20	N°290/15	N°595/20	N°381/15	N°488/20	N°610/20
		MINIMES	CADETS	MINIMES Juniors Cadettes Seniors							
Place	Prix	Prix	Prix	Prix	3 / 3-J / Jun seuls	Course en 2 Tronçons	Course en 2 Tronçons	Course en 2 Tronçons	T.C.	1-2-3 / 1-2-J2	Chpt 1-2-3
Manifestations sans reversement de droits d'engagements											
Course clubs	80										
Course Loisirs Pass cyclisme Forfaitaire	280										
Randos Pas de classements											
Club organisant une compétition	80	Prix en nature	Prix en nature	Prix en nature							
Club n'organisant aucune autre compétition	120										
Ecoles de vélo											
1	70										
2	130										
3	180										
4											
5											
6											
Animations											
Nombre participant jusqu'à 50	130										
Nombre participant supérieur à 50	180										
Epreuve Masse											
Cyclosportive - Raid VTT - Descente - Enduro - 4x	250										
Nombre participant jusqu'à 300	350										
Nombre participant supérieur à 300											
Manifestations avec reversement de droits d'engagements											
Route Loisirs Pass cyclisme	150										
VTT X-country	180										
VTT TRIAL	70										
BMX*	70										
Toutes les épreuves											
1 - Dans le cadre d'animation dans la période du 16 juin au 31 août : exonération des engagements											
2 - Dans la période du 1 septembre au 15 juin : reversement intégral des engagements											
Nouveau : Dans cette période du 1 septembre au 15 juin, pour une épreuve non officielle (autre que coupe challenge & championnat) : reversement à 50% des engagements à la seule condition d'avoir organisé une épreuve officielle dans l'exercice comptable du 1-11-08 au 31-10-09											
PRIX	0	0	0	122	244	351	290	595	381	488	610
Droits & Assur.	100	150	100		226	289	250	315	274	282	275
TOTAL	100	150	222		470	640	540	910	655	770	885

Pour les épreuves ANNULEES, cf. décision du Comité Régional, les CAUTIONS resteront acquises au COMITE REGIONAL pour frais de gestion.